



Bulletin Municipal



2022

SOMMAIRE	
6	FINANCES
8	BÂTIMENTS COMMUNAUX
10	VIE MUNICIPALE
12	REGROUPEMENT SCOLAIRE
14	SERVICES
16	INFORMATIONS DIVERSES
18	VIE ASSOCIATIVE
24	ANNUAIRE
26	TARIF DES LOCATIONS
27	PLAN DE LA COMMUNE

Bulletin Municipal 2022

Préparé et distribué par la
Commission Bulletin Municipal
& Communication

Directeur de publication
Philippe Laborde

Imprimé par
HelloPrint - Mars 2023
Tirage à 350 exemplaires

Crédits photos :
Mairie d'Estibeaux
Freepik.com
C.C. Pays d'Orthe et Arrigans
Amicale Laïque d'Estibeaux
A.C.C.A. d'Estibeaux
Basket Arrigans
Lous Hardits

LE MOT DU MAIRE

Chères estibeaussaises,
Chers estibeaussais,



Les années se suivent et se ressemblent.

En effet, la crise sanitaire liée à la COVID-19 est toujours présente mais nous laisse vivre normalement, nous permettant d'organiser différentes manifestations qui recréent le lien social, la joie et la convivialité dont nous avons tant besoin.

La grippe aviaire, toujours présente dans nos élevages landais, met à mal nos agriculteurs. Des aléas climatiques avec la grêle au mois de juin, puis la canicule et la sécheresse provoquant des incendies d'une rare violence. Sur d'autres continents, des températures glaciales, des tempêtes de neige et des inondations. Tout cela doit nous faire réfléchir sur le climat des prochaines décennies.

Au niveau géopolitique, une guerre éclate le 24 février 2022 sur notre continent, avec l'envahissement de l'Ukraine par la Russie. A un contexte économique déjà difficile au sortir de la crise sanitaire, cette situation ajoute une forte inflation sur les produits alimentaires et sur l'énergie, subie de plein fouet par les ménages mais aussi par les collectivités.

A notre niveau, peu de solutions si ce n'est de réaliser quelques économies sur notre consommation énergétique : rationalisation de l'éclairage public, isolation thermique des bâtiments communaux avec le remplacement de menuiseries, opération fortement subventionnée par l'Etat dans le cadre de la transition écologique.

L'entretien des bâtiments communaux s'est poursuivi en 2022 avec une rénovation de la façade de la salle polyvalente par nos employés.

Le projet de local technique, que nous envisagions de démarrer au printemps 2022, a été mis en sommeil pour des raisons conjoncturelles, financières et économiques. Soyez assurés que nous faisons au mieux afin qu'il se réalise dans les meilleures conditions.

Nous avons poursuivi l'entretien des chemins ruraux et des collecteurs, ainsi que de la voirie communale en collaboration avec la Communauté de communes.

Le dossier du lac de Tastoia progresse dans la bonne voie ; l'issue demeure encore incertaine car une nouvelle étude hydrolique nous est demandée avant sa remise en eau.

Parmi nos priorités pour 2023, la poursuite des travaux d'isolation thermique des bâtiments communaux, le rafraîchissement du logement 39 place Dany Bérot avec remplacement des radiateurs.

Concernant la voirie, un projet de réhabilitation d'une portion de la rue de la Motte, entre Lahaout et la salle Saint-Jacques, sera à l'étude.

Notre contribution aux associations communales sera renouvelée, afin de soutenir leur fonctionnement et d'entretenir le dynamisme qu'elles apportent à notre village.

Poursuivons ensemble le chemin du présent qui conduit à l'avenir de notre commune.

Souhaitons que 2023 soit une année d'apaisement des différents maux qui malmènent notre quotidien.

Philippe LABORDE
Maire d'Estibeaux

ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

- *le 18 avril*
MEILHAN Léa



MARIAGES

- *le 6 août*
LAVIELLE de la RIVIÈRE Marie
& PAUL Fabrice
- *le 13 août*
FRAILLON Jennifer
& TUQUOY Sylvain
- *le 31 octobre*
BENON Sarah
& FUSTIER Gérôme



DÉCÈS

- *le 21 janvier*
CAILLABET Angèle
(née SAUSSES)
- *le 24 octobre*
PEYRUQUEOU Joseph
- *le 25 novembre*
LABADIE Marie-Jeanne
(née LARTIGUE)
- *le 14 décembre*
MORA Denise (née LAUGA)

Inauguration de la place Dany BÉROT

Dimanche 8 janvier 2023, une cérémonie particulière a précédé la traditionnelle cérémonie des vœux du Nouvel An.

Quelques jours après le premier anniversaire de sa disparition et en dépit d'une météo peu clémente, les estibeaussais se sont de nouveau rassemblés en l'honneur de celle qui fût leur Maire pendant 25 ans, Dany BÉROT.

Devant sa famille très émue, Monsieur le Maire a rappelé le dévouement de Dany pour son village pendant ses 31 années de mandats et énuméré la longue liste de ses principales réalisations.

Il a ensuite accompagné Paul, Baptiste et Lucas, petits-enfants chéris de Dany, pour dévoiler la plaque adossée au mur de l'ancienne mairie qui vit Dany prendre ses fonctions de conseillère, puis de Maire.

Désormais, l'ancienne place de la Mairie porte fièrement le nom de Place Dany BÉROT.

Un lâcher de ballons est venu clôturer cette cérémonie ; 5 grappes, symbolisant ses 5 mandats.

Après avoir rejoint la salle Lahaout, Monsieur le Maire a souhaité la bienvenue aux nouveaux habitants, présenté les réalisations de l'année 2022 et les projets pour la suite du mandat, avant de souhaiter à tous une heureuse année 2023.

La journée s'est poursuivie avec un cocktail déjeunatoire, préparé par le traiteur Franck LAMOUR qui a su régaler les papilles de tous et faire de ce repas un moment de convivialité, comme les aimait Dany.

Un grand merci à la Commission Fêtes et Cérémonies, à l'ensemble du Conseil Municipal, conjoints et enfants, pour la préparation de cette journée.



Hommage à Marie-Jeanne LABADIE



Marie-Jeanne était une personne connue et reconnue dans notre village et bien au-delà.

Par sa gentillesse, sa bienveillance, son enthousiasme et ses bons petits plats, elle a fait de la cantine de notre école un véritable sanctuaire. Toutes les générations d'enfants qui s'y sont succédées s'accordent à dire qu'ils ne l'oublieront jamais, tellement ils ont été choyés et gâtés.

Entrée au service de la collectivité le 1^{er} octobre 1984, Marie-Jeanne était d'un dévouement sans limite, d'un professionnalisme irréprochable et avait une haute idée du service public.

Après 22 ans de bons et loyaux services, elle décide de prendre une retraite bien méritée le 1^{er} juillet 2006. Elle reviendra par 2 fois en 2007 et 2008 prêter main forte à la commune pour des remplacements.

Avant même sa retraite, elle se rendait toujours disponible pour toutes les associations qu'elle avait à cœur d'aider en leur apportant ses talents de cuisinière.

A sa soeur Martine, sa fille Nicole, ses petits-enfants Anthony et Victoria et à l'ensemble de sa famille, nous adressons nos sincères condoléances.

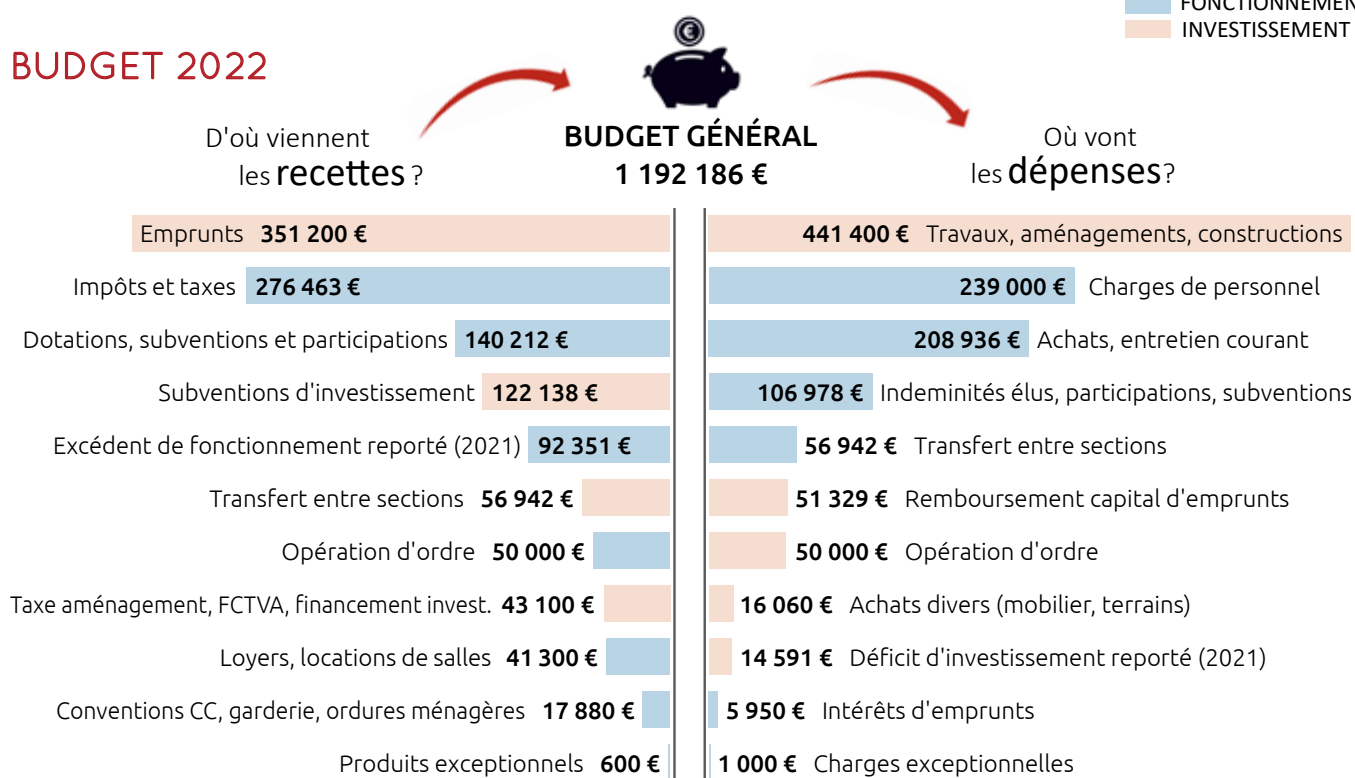
Adieu Marie-Jeanne !

Tu peux reposer en paix car les bons souvenirs que tu nous laisses sont éternels.

Finances

■ FONCTIONNEMENT
■ INVESTISSEMENT

BUDGET 2022



Taxes communales

Les taux des taxes sont inchangés pour 2022 :

TAXE FONCIÈRE BATI	33.51 %	Exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation
<i>dont part communale</i>	16.54 %	
<i>dont part départementale</i>	16.97 %	
TAXE FONCIÈRE NON BATI	57.65 %	
TAXE D'AMÉNAGEMENT	2.80 %	Exonération principale : abris de jardins

Analyse financière de la commune par M. REDON, trésorier municipal

La Commune d'Estibeaux présente une Capacité d'Autofinancement (CAF) brute positive mais en constante diminution sur les trois dernières années. Les recettes de fonctionnement ont beaucoup moins progressé que les dépenses de fonctionnement.

La CAF brute, issue de la seule section de fonctionnement, est ponctionnée par le remboursement du capital des emprunts ce qui a généré une CAF nette négative. Dès lors, sur 2021, la commune n'a dégagé aucun autofinancement pour sa section d'investissement, ce qui l'a obligé à puiser dans son fond de roulement.

La CAF étant faible depuis plusieurs années, la commune a progressivement utilisé ses réserves pour arriver à un fond de roulement bien inférieur à celui des autres communes de même strate démographique.

Malgré des taux d'imposition situés dans la moyenne (voire élevé pour le foncier non bâti), les ressources fiscales sont plus faibles que la moyenne en raison de bases peu élevées en taxe d'habitation et foncier bâti.

Bien que l'encours de la dette diminue depuis plusieurs années, l'importance des annuités d'emprunt pèse sur la CAF nette.

L'extinction d'un prêt chaque année d'ici à 2025 permettra de reconstituer une CAF positive (*voir tableau des emprunts ci-contre*).

Dans ce contexte et compte tenu de la conjoncture économique actuelle, le Conseil Municipal a décidé de reporter la mise en oeuvre du projet de construction d'un local technique.

RÉALISATIONS 2022

DÉPENSES D'ENTRETIEN

(montants TTC)

BÂTIMENTS PUBLICS

Entretien et réparations	
Salle des sports, Lahaout, église, restaurant scolaire, mairie, école, garderie, arènes, local cantonniers	8 054.24 €

LOGEMENTS COMMUNAUX

Entretien et réparations	2 046.33 €
--------------------------	------------

MAINTENANCE

Divers contrats de maintenance	14 395.96 €
--------------------------------	-------------

MATÉRIEL ROULANT

Entretien et réparations matériel roulant	6 559.47 €
---	------------

AUTRES BIEN MOBILIERS

Entretien et réparations divers matériels	1 111.60 €
---	------------

TERRAINS

Entretien espaces verts, plantations	708.15 €
--------------------------------------	----------

DIVERS

Fournitures d'entretien	4 901.40 €
Fournitures de petit équipement	5 147.07 €
Fournitures de voirie	771.67 €
Travaux de voirie	1 547.64 €

TOTAL

DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS

(montants TTC)

TERRAINS

Frais terrain route du Bergeras	818.10 €
---------------------------------	----------

AMÉNAGEMENT DE TERRAINS

Reprise béton désactivé (école)	1 123.19 €
---------------------------------	------------

RÉSEAUX DE VOIRIE

Régularisation chemins	2.00 €
------------------------	--------

CONSTRUCTIONS

Menuiseries	6 128.40 €
Projet local technique	14 747.60 €

TOTAL

22 819.29 €

CONTINGENTS ET PARTICIPATIONS

(montants TTC)

SIVU DES ARRIGANS (regroupement scolaire)	20 779.00 €
SYDEC - Assainissement collectif	18 176.32 €
SDIS des Landes (Service Départemental d'Incendie et de Secours)	11 528.92 €
ADACL - Application du Droit des Sols	3 698.50 €
SIVU DES ARRIGANS (Lac de Tastoia)	3 259.00 €
Téléalarmes (CIAS Com. de Communes)	1 637.01 €
SYDEC - Eclairage public	910.00 €
ADACL (Agence Département d'Aide aux Collectivités Locales)	855.22 €
EPFL (Etablissement Public Foncier Local)	717.00 €
Association des Maires	362.37 €
CDG pôle retraites 2020 + 2021	300.00 €
SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural)	240.00 €
Esprit du Sud 40	50.00 €
TOTAL	62 513.34 €

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Amicale Sportive	3 345.00 €
Amicale Laïque	3 000.00 €
Comité des fêtes	3 000.00 €
ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)	719.00 €
Société de chasse	305.00 €
Lous Hardits (Ainés Ruraux)	230.00 €
FNACA (Anciens Combattants d'Algérie)	120.00 €
UNC (Union Nationale des Combattants)	120.00 €
APE (Association des Parents d'Elèves)	100.00 €
Société de pêche	80.00 €
Association des Veuves Civiles	50.00 €
Coursayres des Arrigans	40.00 €
FUTSAL Arrigans	40.00 €
Fondation Bergonié	30.00 €
TOTAL	11 179.00 €

EMPRUNTS

BANQUE/ORGANISME	OBJET DE L'EMPRUNT	ANNÉE DE SOLDE	TOTAL ANNUITÉ
Caisse d'Epargne	Accueil périscolaire	2022	9 052.61 €
CDG	Logements Dubecq	2023	7 904.57 €
CAF	Restaurant scolaire	2024	5 615.57 €
Caisse d'Epargne	Mairie	2025	17 525.95 €
Caisse d'Epargne	Restaurant scolaire	2030	15 728.59 €
TOTAL			55 827.29 €

Bâtiments communaux

MENUISERIES

- Remplacement des menuiseries du local de la Clique, d'une fenêtre de la mairie et de la porte d'entrée du Presbytère.

Entreprise Vincent DUFAU : 5 107.00 € HT soit 6 128.40 € TTC

Différentes subventions ont été obtenues (DETR, FEC, CRTE) pour un montant total de 4 085 €, soit 80% du montant HT des travaux.

SALLE DES SPORTS

- Remplacement de la porte latérale par l'entreprise DUFAU (coût pris en charge par l'assurance)
- Installation d'un boîtier à clés sous le porche (le code sera changé très régulièrement ainsi que celui de la salle des associations).
- Achat d'un produit d'étanchéité pour application autour des exutoires par les agents communaux.
- Remplacement de tous les néons défectueux par des néons LED.
- Remplacement d'un contacteur électrique défectueux par un électricien.
- Suite à la visite périodique ayant eu lieu le 9 novembre, la commission pour la sécurité et l'accessibilité des ERP (Etablissements Recevant du Public) a émis un avis favorable au fonctionnement de la salle des sports en matière de sécurité avec quelques prescriptions.

- Travaux extérieurs :**

Un rafraîchissement extérieur de la salle a été réalisé par les agents communaux :

- › Nettoyage et peinture des murs et boiseries
- › Remplacement du lambris sous les avant-toits et pose de bandeaux aluminium

AUTRES TRAVAUX

Garderie

Réfection du béton désactivé devant la garderie.

Arènes

Rénovation des gradins

Logement 86 rue de la Motte

Remplacement des radiateurs du rez-de-chaussée, obsolètes et très énergivores.

Montant : 1 469.54 € TTC

MONTANT DES FOURNITURES

Peinture façade		643.90 €
Peinture muret		392.12 €
Lambris PVC	POINT P	335.51 €
Bandeaux aluminium	V. DUFAU	1 077.84
TOTAL TTC		2 449.37 €



PROJET DE LOCAL TECHNIQUE

Etude de sol

Réalisée courant Janvier 2022 par l'entreprise OPTISOL, cette étude révèle qu'il faudra prévoir une plus-value pour le terrassement.

Appel d'offres

Lancé le 5 mars pour les lots :

- Lot 01 : Maçonnerie - Ravalement
- Lot 02 : Terrassement-Assainissement
- Lot 03 : Charpente Métallique
- Lot 04 : Zinguerie
- Lot 05 : Menuiserie Extérieure
- Lot 08 : Plomberie - Sanitaire
- Lot 13 : Photovoltaïque

Les lots suivants, réalisés en régie par la collectivité, ne sont pas concernés par la consultation :

- Lot 06 : Menuiserie Intérieure
- Lot 07 : Carrelage
- Lot 09 : Plâtrerie - Isolation
- Lot 10 : Electricité
- Lot 11 : Peinture
- Lot 12 : Serrurerie

Les critères intervenant pour le jugement des offres sont le prix (60 %) et la valeur technique (40 %).

L'ouverture des plis a eu lieu le 8 avril. Ils ont été remis à l'architecte pour étude des offres.

Financement

Les banques sollicitées pour le financement du projet ont signifié que la CAF actuelle de la commune ne permet pas d'engager sereinement le projet pour le moment. La situation économique mondiale (Ukraine, Covid...) explique aussi l'attitude prudente des banques.

Au vu de ce qui précède, le projet est mis en sommeil mais en aucun cas abandonné.

Il conviendra de se renseigner afin de maintenir la validité du permis de construire ainsi que celle des subventions.

TRAVAUX À VENIR

Mairie

Peinture des avants toits.

RAM

Mise en place d'un contrat d'entretien avec l'entreprise LANDES FROID EQUIPEMENT pour la maintenance de la climatisation.

Salle des sports

Remplacement de l'ensemble des néons de la salle par des néons LED dans le but de réduire la consommation électrique.

Devis (fournitures) : 1 927.20 € TTC

Pose par les agents communaux.

Toilettes extérieures de l'école

Un problème d'humidité nécessite l'installation d'une VMC et de grilles aux portes.

Mur du cimetière

Son état nécessite de prendre conseil auprès d'un maçon pour étudier des solutions.

Salle Lahaout

La chaudière à gaz est obsolète et très énergivore. Il faudrait basculer sur un autre système de production d'eau chaude pour maîtriser le coût.

Logement 39 place de la Mairie

Un rafraîchissement est à prévoir.

Presbytère

Des devis ont été demandés pour la réfection des gouttières et des descentes auprès des entreprises SUD-OUEST GOUTTIÈRES et ARIMAT.

Arènes

Une rencontre avec un architecte des Bâtiments de France va être demandée sur site pour savoir quels travaux sont envisageables sur les constructions adjacentes à la Motte (site classé).

Projet de local technique



ESPRIT DU SUD 40

Adhésion à l'association Esprit du Sud 40, dont l'objet est de promouvoir nos cultures locales, d'affirmer nos valeurs, nos pratiques et nos passions. Cotisation de soutien : 50 €.

SUBVENTION UKRAINE

En soutien aux victimes de la guerre en Ukraine, versement d'un don d'un montant de 719 € (1€ par habitant) auprès du FACECO - Fonds d'Action Extérieure des Collectivités Territoriales.

MOTIONS ADOPTÉES

• Zéro artificialisation nette

Tout en partageant l'objectif de la loi « climat et résilience » en matière de gestion économe des espaces et de réduction de l'artificialisation des sols, les élus landais demandent que l'application de ses dispositions s'effectue en suivant la réalité des territoires concernés, la notion d'étalement urbain et de consommation d'espace ne pouvant pas s'apprécier de manière identique dans les métropoles et dans les espaces ruraux.

Les élus landais veilleront à ce que les territoires ruraux ne soient pas privés de toute possibilité de développement. Ils s'engagent également pour promouvoir les mesures antispéculatives permettant à la jeune génération d'accéder au logement sur chaque territoire.

• Finances locales en danger

Les communes et intercommunalités des Landes voient leurs budgets fortement impactés par l'augmentation de diverses charges (énergie, denrées alimentaires, matériaux de construction, revalorisation de l'indice de la fonction publique). Les mesures annoncées par le gouvernement s'avèrent insuffisantes car elles ne concernent pas toutes les collectivités et ne couvrent pas l'intégralité des dépenses supplémentaires.

Afin qu'elles puissent continuer leur mission de service public, les collectivités demandent :

- l'indexation des dotations sur l'inflation,
- une révision des critères de la DGF, principale dotation de fonctionnement aux collectivités,
- l'arrêt de la suppression de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE),
- la mise en place d'un bouclier tarifaire énergétique pour les collectivités.

PERSONNEL COMMUNAL

- Avancement de grade et création des postes correspondants pour les agents concernés

- La loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique a organisé la suppression des régimes dérogatoires aux 35 heures maintenus dans certains établissements et collectivités territoriaux et un retour obligatoire aux 1607 heures.

L'organisation du temps de travail mise en place dans la commune respecte déjà ces dispositions. Une délibération a été prise pour entériner le dispositif à compter du 1^{er} novembre 2022.

- Adhésion à la mission de médiation du CDG 40 permettant, dans l'hypothèse d'un conflit,

d'éviter un contentieux au tribunal par une phase de dialogue visant à la résolution du différend.

- Adhésion à la convention du CDG 40 pour l'accompagnement de la collectivité dans une démarche de prévention des risques professionnels, de santé et sécurité au travail, ayant pour objectif de diminuer l'absentéisme et le coût de la sinistralité pour la collectivité.

La prestation comprend des services tels que l'élaboration du Document Unique d'évaluation des risques professionnels, la mission d'inspection, le conseil technique et juridique, les actions de sensibilisation...

Coût annuel : 400 €



Katia, Christophe et Sandra

- Nos équipes se sont étoffées à l'occasion de divers remplacements d'agents titulaires.

Christophe BUSQUET prête main forte au service technique depuis le 23 mai.

Du côté de l'école, Sandra LESPY et Katia DAILLENCQ assurent la garderie, le service des repas et l'entretien des

classes, respectivement depuis les mois d'avril et novembre.

Un grand merci à eux pour leur professionnalisme et leur adaptabilité. Merci également aux employés titulaires dont les postes ont dû être aménagés pour faciliter les remplacements et maintenir la continuité des services.

VOIRIE

VOIRIE COMMUNAUTAIRE

Travaux d'enrobés

Route des Pyrénées : 21 870 €

Travaux de pelle

Impasses du Luc, de Béhus,
de Bastalamont, de Lagelouze
de Beyrie, d'Imbernat
Chemin de Cabanes
Croisements :

Route du lac/rte de Bourdéou
Rte Cap de Yert/rte de Bourdéou
Enrochements route de Tastoia
(traversée)

Signalisation

Des panneaux « impasse » ont
été implantés par les employés
communaux : impasse de Mages
et impasse du Luc.

VOIRIE COMMUNALE

Fauchage

Entretien des accotements et
talus par les agents communaux.

Entretien autour du lac

La partie du lac appartenant à
Mouscardès est entretenue par
nos services, en contrepartie
d'une indemnité horaire.

Régularisation des chemins communaux

Les parcelles E 624 et E 631, d'une
surface totale de 412 m², situées
route du Château d'Eau ont été
intégrées dans la voirie commu-
nale par acte notarié et seront
transférées à la CCPOA qui a la
compétence voirie.

Curage des collecteurs

Route de l'Escloupé
Chemin de Bonnehoun
Chemin de las Pountes
Route d'Ozourt (dossier en cours)

Fournitures de voirie

Mise à disposition gratuite de
granulat 0/31.5 par le SITCOM.

Elagages

Chemin rural du Marlat

URBANISME

Lotissement du Bergeras

Un projet de lotissement privé
est en cours d'élaboration sur la
commune, route du Bergeras.
Le projet comportera 12 lots de
600 m² à 794 m².

SYDEC

Energie

Transfert au SYDEC de la com-
pétence *maîtrise de la demande
en énergie*, en vue de bénéficier
d'un accompagnement visant
à réduire notre consommation
énergétique.

DIVERS

• Location du RAM

Révision du montant de la loca-
tion de l'annexe de l'accueil
périscolaire où sont installés
la crèche familiale, le RPE et le
LAEP depuis 2016.

Une augmentation de 50 € est
votée, portant le montant de la
location à 450 € mensuels.

• Défiibrillateur

Adhésion au service « mise à
disposition et maintenance des
défiibrillateurs » du CDG 40,
permettant à la commune de
disposer d'un matériel entre-
tenu et changé en cas de panne
ainsi que de séance de formation.
Coût annuel du service : 350 €
pour 1 pack portatif.

• Assurances

Révision des contrats d'assu-
rance induisant une diminution
de la cotisation globale de
7136 € à 6539 €, de meilleures
conditions concernant les fran-
chises et l'ajout d'une garantie
accident corporel pour les bé-
névoles.

SIVU DES ARRIGANS LAC DE TASTOA

PARTICIPATION DES COMMUNES POUR 2022 (montants TTC)

ESTIBEAUX	3 259.00 €
MOUSCARDÈS	1 408.00 €
POMAREZ	7 885.00 €
TOTAL	12 552.00 €

Le 25 janvier 2022,
le SIVU a été mis en demeure par la
Préfecture d'abaisser le niveau du lac
à 1 mètre en dessous du déversoir,
sous peine d'amende et de procédure
au tribunal administratif.

L'étude hydraulique du bassin versant
a conclu que le Lac de Tastoia
n'a pas d'incidence sur les inondations
en aval car il ne remplit pas la fonction
de lac écrêteur.

La Communauté de Communes
ne l'intégrera pas à la GEMAPI.
Le SIVU pourra ainsi demander,
après avoir réalisé une étude
sur le dimensionnement du déversoir,
une modification de statut
en lac de tourisme auprès de la DDTM.

RETROUVEZ LES PROCÈS
VERBAUX DES RÉUNIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL SUR
www.estibeaux.fr

Regroupement scolaire

RPI DES ARRIGANS

Le **RPI des Arrigans** (Regroupement Pédagogique Intercommunal) regroupe les communes d'Estibeaux, Mouscardès, Ossages et Tilh. Son fonctionnement est géré par le **SIVU des Arrigans**, composé d'élus des 4 communes. Pour la partie scolaire, un enseignant coordinateur assure la liaison entre les enseignants de chaque classe.



ÉCOLE D'OSSAGES

Tél. 05 58 98 06 59

Mail : ce.0400243x@ac-bordeaux.fr

Petite Section

M. Lionel BARGELÈS (Directeur)

Mme Sandrine BERTIN (Atsem)

ÉCOLE DE TILH

Tél. 05 58 89 85 18

Mail : ce.0400748W@ac-bordeaux.fr

Tél. garderie : 05 58 89 38 65

Moyenne Section

Mme Odile DUBROCAS

Mme Josie DUPOUY (Atsem)

Grande Section

Mme Nathalie VALADE (Directrice)

Mme Sandrine BÉGU (Atsem)

CP

Mme Elvira FUMADO

ÉCOLE DE MOUSCARDÈS

Tél. 05 58 98 07 20

Mail : ce.0400244Y@ac-bordeaux.fr

CE1

Mme Camille GIMENO

CE2

Agnès BOUCHARD (Directrice)

ÉCOLE D'ESTIBEAUX

Tél. 05 58 98 07 49

Mail : ce.0400255K@ac-bordeaux.fr

Tél. garderie : 06 33 77 59 27

CM1

Mme Isabelle LE CORRE (Directrice)

CM2

Mme Marina MARTINEZ

.....INSCRIPTIONS



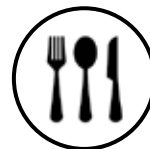
Les inscriptions se font à la Mairie de la commune de résidence à partir du mois de mars précédant la rentrée scolaire, sur présentation du livret de famille et d'une attestation du médecin certifiant que l'enfant est à jour du planning vaccinal qui comporte désormais 11 vaccins obligatoires.

.....SERVICES



Le conseil régional de Nouvelle-Aquitaine assure gratuitement le transport entre les différentes écoles du regroupement. Afin d'assurer la sécurité des enfants, une accompagnatrice est présente dans le bus.

Informations et inscriptions : [www.landes.fr / Droits et démarches / Transports scolaires](http://www.landes.fr/Droits-et-demarches/Transports-scolaires)



Tarif unique : 2.50€/repas

Les menus sont consultables sur les panneaux d'affichage de chaque école et sur **www.estibeaux.fr**



Les communes d'Estibeaux, Ossages et Tilh proposent un service de garderie le matin avant la classe à partir de 7h et le soir après la classe jusqu'à 19h.

Tarif horaire : 0.85 €

SIVU DES ARRIGANS REGROUPEMENT SCOLAIRE

Le **SIVU des Arrigans** a pour vocation la gestion des denrées alimentaires, l'achat des fournitures scolaires et l'accompagnement dans le bus scolaire.

Il contribue financièrement à plusieurs opérations au profit des élèves du RPI tout au long de l'année.

Il est principalement financé par les communes du RPI au prorata du nombre d'habitants.

..... QUELQUES CHIFFRES

PARTICIPATION DES COMMUNES POUR 2022

(montants TTC)

ESTIBEAUX	20 779.00 €
MOUSCARDES	7 890.00 €
OSSAGES	14 623.00 €
TILH	24 709.00 €
TOTAL	68 001.00 €

EFFECTIF 2022/2023

ECOLE D'ESTIBEAUX (CM1 - CM2)	48 élèves
ECOLE DE MOUSCARDES (CE1 - CE2)	48 élèves
ECOLE D'OSSAGES (PS)	14 élèves
ECOLE DE TILH (MS - GS - CP)	57 élèves
TOTAL	167 élèves

..... LES ACTIONS DU SIVU



25 500 repas servis chaque année
Achat denrées alimentaires : 82 700 €

Bus scolaire : financement du salaire
de l'accompagnatrice



Voyages scolaires : 1200 €/an
pour l'ensemble des classes

Fournitures scolaires : 65 € par enfant



Piscine : financement des entrées
(800 €/an) et du trajet en bus

Noël des écoles (livres) : 10 € par enfant



Coopérative scolaire : 8 € par enfant

LE SAVIEZ-VOUS ?

La commune d'Estibeaux subventionne les voyages scolaires à hauteur de **35 € par élève**.

Cette participation concerne les collégiens et lycéens ayant fréquenté le regroupement scolaire des Arrigans ainsi que ceux nouvellement installés dans la commune.

Elle n'est accordable qu'une seule fois au cours de la scolarité d'un élève, même s'il participe à plusieurs voyages.

Pour en bénéficier, une demande écrite doit être adressée à la Mairie.



Services

GUIDE DES SERVICES

Découvrez le guide pratique de la CCPOA "Vivre en Pays d'Orthe et Arrigans" pour tout savoir sur la collectivité et les services qu'elle propose, de l'accueil de vos enfants au portage des repas, en passant par la culture, les aides à la création d'entreprise, le transport, la facilitation de vos démarches administratives ou encore l'accès aux nouvelles technologies...



VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



GRANDIR

TRIBULLE - RAMEP
CRÈCHE COLLECTIVE
CRÈCHE FAMILIALE
ACCUEIL DE LOISIRS



BIEN VIEILLIR

AIDE À DOMICILE
PORTAGE DE REPAS
TÉLÉALARME
EHPAD



ENTREPRENDRE
& TRAVAILLER

AIDE AUX ENTREPRISES
AIDE AUX DEMANDEURS
D'EMPLOI



SE DIVERTIR

MÉDIATHÈQUE
LUDOTHÈQUE
AGENDA CULTUREL
OFFICE DE TOURISME



VIE QUOTIDIENNE

MOBILITÉ - TRANSP'ORTHE
MAISON DE SERVICES AU PUBLIC
ATELIERS MULTISERVICES INFORMATIQUE
ANNUAIRE DES PRODUCTEURS LOCAUX
COLLECTE ET TRI DES DÉCHETS



AMÉNAGEMENT

URBANISME - PLUI
GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques,
prévention des inondations)
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE (PCAET)



L'inscription au service téléalarme s'effectue en mairie.

Coût du service : 120 €/an

Sur ce montant,
20 € sont pris en charge par le CIAS
et 60 € par la commune d'Estibeaux.

Le reste à charge pour le
bénéficiaire est donc de 40 €/an.

UNE QUESTION ?
CONTACTEZ NOUS...

Tél : 05 58 73 60 03

E-mail :
contact@orthe-arrigans.fr

ORDURES MÉNAGÈRES

SIETOM DE CHALOSSE

815 route des Partenses - 40250 CAUPENNE
Tél. : 05 58 98 57 57

La collecte des ordures ménagères est effectuée par le SIETOM DE CHALOSSE. Le jour de collecte est le JEUDI.

Les **conteneurs de quartier** sont destinés à recevoir des **sacs poubelles fermés** exclusivement. Les usagers sont invités à utiliser les conteneurs **de leur quartier uniquement** afin d'éviter des encombrements dans certains quartiers.

Les **conteneurs du tri sélectif** sont destinés à recevoir exclusivement les ordures signalées sur leurs parois.

3 points tri sont disponibles sur la commune :

- > route du Bergeras
- > parking du cimetière
- > chemin du Rachou

Tous les encombrants, végétaux, ferrailles et autres doivent être amenés à la déchetterie.

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHETTERIES

⇒ **Pomarez** (Chemin du Yout)
Tél. : 05 58 98 46 10

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
9h - 12h30		9h - 12h30			9h - 12h30
				13h30 - 17h	

⇒ **Pouillon** (Route de Misson)
Tél. : 05 58 98 24 30

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
9h - 12h30		9h - 12h30	9h - 12h30	9h - 12h30	9h - 12h30
13h30 - 17h		13h30 - 17h	13h30 - 17h	13h30 - 17h	13h30 - 17h

NOUVEAU

Le SIETOM distribue
gratuitement des
composteurs auprès des
foyers volontaires
(1 par foyer)



www.sietomdechalosse.fr

INFO : LA TEOM

TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

POURQUOI AUGMENTE-T-ELLE ?

Le SIETOM de Chalosse, l'un des deux syndicats de ramassage des déchets sur le territoire, a fait part à la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans de **l'augmentation de la TEOM**, Taxe sur l'Enlèvement des Ordures Ménagères, applicable à tous les propriétaires fonciers.

Cette augmentation se justifie par les frais d'investissement conséquents auxquels fait face le SIETOM, investissements liés aux dernières contraintes réglementaires et environnementales. Les dépenses du syndicat sont suivies par un outil national de comptabilité géré par l'ADEME qui permet d'évaluer les coûts réels de gestion et qui démontre aujourd'hui que les services du SIETOM sont encore 15% moins chers en comparaison à d'autres collectivités territoriales similaires.

IMPACT FINANCIER DU TRI SÉLECTIF

Le tri sélectif est aujourd'hui essentiel tant sur le plan environnemental qu'économique. Adoptez dès aujourd'hui les bons gestes !



Informations diverses

FIBRE OPTIQUE



La fibre est désormais disponible sur Estibeaux ! Testez votre éligibilité et découvrez les offres des opérateurs partenaires sur :

www.pixl-fibre.fr

URBANISME - PLUi



Le PLUi des Arrigans, en vigueur depuis août 2020, est consultable sur le site de la Communauté de Communes :

www.pays-orthes-arrigans.fr
rubrique Aménager Préserver / Urbanisme

L'instruction et la délivrance des actes est toujours de compétence communale.

Les autorisations d'urbanismes (Certificats d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclarations Préalables) peuvent désormais être déposées en ligne sur le site :

www.adacl40.fr
rubrique Services ADS

RECENSEMENT CITOYEN



Cette démarche est obligatoire.

Tous les jeunes français, filles et garçons, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile entre le jour de leur 16^{ème} anniversaire et la fin du 3^{ème} mois suivant.

L'attestation de recensement qui leur est délivrée est indispensable pour s'inscrire aux examens (baccalauréat, permis auto/moto) et aux concours de la fonction publique.

Suite à cette démarche, ils seront convoqués à la **Journée Défense et Citoyenneté (JDC)** et seront inscrits automatiquement sur les listes électorales à leur majorité.

NUISANCES SONORES



Afin d'éviter les problèmes de voisinage, un arrêté préfectoral réglemente l'utilisation des matériels bruyants, tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, débroussailleuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, compresseurs à air ou haute pression...).

Les créneaux horaires à respecter sont :

- > **sur semaine : 8h30 - 12h / 14h30 - 19h30**
- > **les samedis : 9h - 12h / 15h - 19h**
- > **les dimanches et jours fériés : 10h - 12h**

FEUX SAUVAGES



L'incinération sauvage (feux de jardin, de déchets ménagers ou de chantiers) est interdite en France et passible d'une amende de 450 €.

Consultez la rubrique "Ordures ménagères" (p. 15) pour savoir comment éliminer vos déchets.

STATIONNEMENT



Un arrêté municipal réglemente le stationnement sur la place des écoles aux horaires de bus scolaire. **Toute infraction est verbalisable.**

CARTES D'IDENTITÉ PASSEPORTS



Ces documents étant désormais biométriques, il convient de s'adresser dans une Mairie équipée d'une station de recueil d'empreintes digitales, les plus proches étant celles de Habas, Dax, Peyrehorade et Saint-Paul-lès-Dax.

Une pré-demande doit être réalisée sur le site :
ants.gouv.fr

BORNES DE RECHARGE VÉHICULES ÉLECTRIQUES



4 bornes sont en place sur le territoire :

- > **Peyrehorade** : derrière la piscine (borne accélérée)
- > **Saint-Lon-les-Mines** : parking épicerie (borne rapide)
- > **Pouillon** : parking du collège (borne accélérée)
- > **Habas** : Aire de covoiturage (borne rapide)

Comment ça marche ?

Un badge distribué par le SYDEC permet la connexion à la borne et le lancement de la charge. Abonnement et tarifs sur www.MOBIVE.fr

BABY-SITTING



Les baby-sitters du réseau de la Communauté de communes ont suivi une formation autour de la prévention des risques au domicile et des gestes de premier secours spécifiques à l'enfant.

- > **Mélanie CAZEAU (Estibeaux)** : 06 41 48 69 41
 - > **Aurélié CAZEAU (Estibeaux)** : 06 44 94 30 87
 - > **Mallorie DUFAU (Mouscardès)** : 06 48 53 67 96
 - > **Alicia SANDRÈS (Estibeaux)** : 06 22 52 78 30
 - > **Gaëlle SIBERCHICOT (Estibeaux)** : 06 37 08 41 43
- + de coordonnées sur www.pays-orthes-arrigans.fr

AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE



Le Conseil Départemental des Landes propose une aide au permis de conduire au titre d'un parcours d'engagement. Renseignements et modalités :

Tél. 05 58 05 41 99

Mail : engagement-permis@landes.fr

Internet : www.landes.fr (guide des aides)

BLOCTEL



Vous ne souhaitez plus recevoir d'appels commerciaux indésirables ? INCRIVEZ-VOUS sur le site d'opposition au démarchage téléphonique :

bloctel.gouv.fr

ou par courrier à l'adresse suivante :

Service Bloctel - 6 rue Nicolas Siret - 10000 Troyes

ANIMAUX ERRANTS



Voici la procédure à suivre si vous trouvez un animal errant, après avoir fait le tour du voisinage dans le secteur où vous l'avez trouvé :

1- Emmenez-le chez un vétérinaire pour voir s'il est identifié par puce électronique (désormais obligatoire pour les chiens et les chats). Si c'est le cas, la clinique vétérinaire pourra contacter le propriétaire.

2- S'il n'est pas identifié ou si les propriétaires ne sont pas joignables, contactez la mairie qui prendra en charge l'animal. En dehors des horaires d'ouverture de la mairie, conservez l'animal chez vous si vous en avez la possibilité.

3- Vous pouvez également aller le déposer à la fourrière dont dépend notre commune, en les prévenant préalablement : **Chenil de Birepoulet à Capbreton - Tél. 05 58 41 04 73.**

QUALITÉ DE L'EAU



Le SYDEC vient d'acquiescer le foncier en vue d'installer des filtres à charbon pour la remise en route de la station de pompage de l'Armagnan.

CIRCUITS COURTS



L'**Annuaire des produits du territoire** regroupe une quarantaine de producteurs et artisans locaux ainsi que les réseaux de distribution de produits locaux sur le territoire. Il est disponible dans votre mairie et sur www.pays-orthes-arrigans.fr

Vie associative

COMITÉ DES FÊTES

An 2022, retour aux affaires !

Après 2 ans de festivités particulières en raison de la Covid, l'année 2022 signifiait le retour à la normale des festivités locales.

En conséquence, la Mayade était de retour avec au programme sa désormais traditionnelle paëlla de l'espagnol local « Momo Paëlla ». Avec une belle affluence tout au long de la journée, la Mayade, laisser apparaître que les estibeaussais étaient impatients de pouvoir retrouver Lahaout, lieu de pèlerinage et de rassemblement incontournable pour tout habitant de la commune. La journée se finira par un chaleureux apéritif et une vente de sandwich dans la plus pure tradition, le fameux « chipo/ventrêche ». Cette belle journée de Mayade n'était qu'un échauffement pour la population locale, une préparation physique en vue d'arriver en forme pour l'épreuve reine de l'été : les Fêtes d'Estibeaux.

En effet, sous un doux soleil de juillet, voilà le temps des fêtes venu. La chaleur étouffante nous obligera à prendre des décisions drastiques : Cette année, ce sera 2 glaçons par verre, aucun risque de surchauffe ne pouvant être toléré !

Alors pour entamer ces 4 jours de Heste, c'était le grand retour du Toro Ball. Le Comité ayant le souhait de soutenir les locaux, la décision fut prise de rajouter un spectacle taurin au programme, afin de faire évoluer la Ganadéria du voisin mouscardésien Mathieu NOGUES. Ce spectacle était découpé en 2 parties, une première partie course landaise traditionnelle avec les acteurs de la cuadrilla de Caroline LARBERE NOGUES et une seconde partie Toro Ball animé par des spécialistes locaux venu montrer qu'Estibeaux n'avait rien perdu de son savoir-faire pour affronter le bétail brave. Aucun incident ne fut à déplorer, seulement un bon spectacle animé par des jeunes pleins d'envie et galvanisés par la potion magique du coin. Au bout de la nuit, la première journée s'achèvera par une petite soirée qui annonçait de longues nuits à venir pour la suite des hostilités.

Samedi, il fallait être matinal pour ne pas manquer le petit-déjeuner traditionnel offert par le Comité.

A suivi la grande première de Zygo Le Clown sur le sol estibeaussais, première réussie au vu des réactions provoquées. Le midi, petit apéritif et au lit !

Vient déjà la soirée du samedi. Au programme : cochon de lait/haricots blancs et soirée animée par Jean-Mi Animation.

Le dimanche commença avec la messe et se poursuivit avec un apéritif en musique animé par la clique d'Estibeaux. Vient ensuite le Challenge de Lahaout qui offrit encore une fois un très joli spectacle. Cette année, la Ganadéria DARGELOS, Cuadrilla Lilian GARANX abandonna son titre à l'écarteur Thibaut BUSQUET membre de la Ganadéria MAYNUS, Cuadrilla Olivier BARERE. Bravo à lui et à tous les acteurs. Après un vin d'honneur bien mérité, la soirée se terminera tranquillement, car le grand soir arrivait.

En effet, le lendemain, c'est le lundi et le lundi soir, c'est moules/frites !! Encore une belle affluence et une bonne ambiance pour ce lundi soir, avec l'animation du repas en musique par le dynamique Hab'bras, merci à eux. Arriva ensuite la soirée de clôture qui s'achèvera comme le veut la loi à 3h... ou 4h... ou 5h... ou... en fait, je ne m'en rappelle pas.

Encore une fois, cette année fut une franche réussite pour le Comité. Nous essayerons pour 2023 de vous proposer un programme tout aussi alléchant et plaisant. Bien sûr, tout ceci reste possible grâce aux bénévoles qui oeuvrent et donnent de leur temps et de leur personne parfois (pensez à bien hydrater les muscles pour éviter les claquages en 2023 !). Un petit mot également pour remercier la bonne ambiance mise par la Classe et pour leur petit coup de main quand il a fallu.

Un grand merci à tous, en espérant que d'autres nous rejoignent car plus on est de fous, plus on rit !

Merci et rendez-vous en 2023 !



AMICALE LAÏQUE

En 2022, l'Amicale Laïque s'est remise en route après une pause forcée par la crise sanitaire.

Suite à l'arrêt de certains cadres au sein du bureau (Philippe LABADIE, Christophe NARP et Christophe REDONNET), les nouveaux co-présidents, Marita LAVIELLE et Jérôme DESCAZEUX, ont sollicité la jeunesse pour entrer au conseil d'administration.

Bienvenue à Victoria DARRIGAN, Lucie POSSACOS, Tom REDONNET et Rémi RICOTTI !

En mars, la nouvelle équipe a proposé un repas paëlla à la salle Lahaout où 120 convives sont venus déguster ce plat emblématique.

Le 5 juin, 60 amicalistes ont profité du voyage annuel de l'association. Au programme : balade sur le courant d'Huchet, repas au restaurant du lac de Léon et karting à Capbreton. Une belle journée familiale et amicale !

La fête du lac ayant eu ses heures de gloire, le pari a été fait d'un total changement pour la manifestation phare de l'association. Le 11 juin, la première édition du F'Estibeaux Gourmand était organisée dans les arènes. La restauration était assurée par des food trucks, pendant que les convives pouvaient boire un p'tit coup, tout en écoutant le concert gratuit du groupe Minuit Moins Cinq avant que Jean Mi Animation ne prenne le relais. Un réel succès ! Et si vous avez raté la première édition, rendez-vous le 10 juin 2023 pour la seconde.

Dès la mi-juin, la clique est sur le devant de la scène. Après la période Covid, les musiciens se sont naturellement remobilisés, motivés par le plaisir de se retrouver, d'échanger et de passer des moments conviviaux, aux répétitions tout d'abord puis lors des différentes prestations durant la période estivale.

D'Arsague à Baigt, en passant bien sûr par les fêtes d'Estibeaux, Mouscardès... mais aussi Labastide d'Armagnac, la société musicale enchaîne les animations pendant quasiment 3 mois !

Nous profitons de cette publication pour remercier les 45 musiciens bénévoles qui œuvrent pour assurer

cette période et plus particulièrement leur chef Sonia LABADIE, également en charge de l'école de musique. Une nouvelle session a commencé fin 2022 avec 5 élèves. Après 2 ans d'apprentissage, ils seront fin prêts pour rentrer dans les rangs.

L'association a clôturé l'année avec la Sainte Cécile, le samedi 26 novembre. Cette soirée a été l'occasion de mettre à l'honneur Pierre BELLOCQ qui portait pour la dernière fois le traditionnel béret rouge. Après 50 années de fidélité, il a en effet décidé de mettre fin à sa longue carrière de musicien.

Pierre a fait ses débuts à la clique à l'âge de 14 ans au clairon, entouré de ses amis d'enfance. Impliqué mais surtout passionné, il a su transmettre sa passion à de nombreuses générations du village et plus particulièrement à ses 2 enfants qui ont partagé cet engouement avec lui durant de nombreuses années.

De 2000 à 2006, l'emblématique moustachu prendra même les rênes de cette formation musicale. Il aura aussi été vice président de l'association pendant 20 ans et président pendant une décennie.

C'est donc un homme dévoué, investi et attaché à des valeurs qui a été remercié et ovationné lors de la fête des musiciens. Sonia LABADIE l'a remercié avec beaucoup d'émotion de l'avoir accueillie, elle et ses acolytes amollois, en 2002 pour le début d'une belle aventure, avant que Jérôme DESCAZEUX, président de l'amicale, souligne "son exemplarité, sa rigueur, son investissement, sans oublier sa part de convivialité".

Pour un au revoir mémorable, à la demande de Sonia, Pierre a accepté de diriger le dernier morceau du concert, l'emblématique « Confettis », tel un symbole. Le cœur lourd et la moustache tremblante d'émotion, Pierre a dit au revoir en toute modestie à ses amis musiciens qu'il aura grand plaisir à retrouver régulièrement lors de conviviales festivités ou lorsqu'il accompagnera sa petite fille Angéline à l'école de musique.

Maintenant, en route pour 2023 !



Vie associative

ACCA

La campagne 2022/2023 nous a permis de reprendre toutes nos activités liées à la régulation des nuisibles, l'exécution du plan de chasse cervidés, le piégeage chez les particuliers.

Merci aux chasseurs de la commune et des communes voisines pour leurs participations dans la réalisation du plan de chasse. Une implication un peu plus importante des membres de droit serait idéale pour la saison prochaine.

Les trente-deux chevreuils prévus au plan de chasse ont été prélevés auxquels viennent s'ajouter onze sangliers, dont un spécimen de 150 kg pris dans la barthe du Hayet. Deux renards ont été tués durant les battues aux chevreuils, un lors des battues sangliers et trois en battues administratives avec le lieutenant de l'ovierie. Les journées de chasse organisées par l'ACCA, en collaboration avec les ACCA voisines, ont permis la destruction de 320 corneilles.

Bilan piégeage : 31 ragondins, 7 visons d'Amérique, 2 renards sur Estibeaux.

Pour info, l'intervention d'un des piégeurs agréé de l'ACCA d'Estibeaux a permis la capture de deux renards à Mouscardes et un à Misson.

Il est à noter qu'il devient de plus en plus difficile de chasser et de piéger les renards. Ces derniers se tiennent près des habitations et n'hésitent plus à s'attaquer aux volailles, même en plein jour. A cette contrainte, il faut ajouter le nombre important d'animaux domestiques divaguant sur la commune rendant délicat le piégeage, avec également une détérioration importante du matériel par des opposants à cette pratique nuisant au bon déroulement du plan de régulation.

Pour le traitement des déchets de venaison, saison 2023/2026, la communauté des communes d'Orthe et Arrigans a créé des centres de collecte. En ce qui nous concerne, le point de collecte se trouvera à Habas. Sa gestion sera assurée par l'ACCA d'Habas.

Pour info, la remise à niveau des chasseurs pour la sécurité à la chasse a débuté. La fédération des chasseurs des Landes organise des sessions et les chasseurs disposant d'Internet peuvent également se perfectionner sur le net. Un stage pratique d'une demi-journée est aussi dispensé via la FDC40 à Vert.

Cette année, nous allons renouer avec une tradition en organisant le repas annuel de l'ACCA le samedi 1^{er} avril à 12h00.

N'ayez crainte, ce n'est pas un poisson !



GAULE PUYOLAISE

Gestion des rivières du bassin des Arrigans, gestion des piscicultures naturelles de Habas et Saint-Girons en Béarn, alevinage de truites fario et arc en ciel, plus poissons blancs et carnassiers sur le plan d'eau du lac de Tastoia à Estibeaux en gestion commune avec l'A.A.P.M.A. d'Amou.

Contacts :

Alain GARCIA (président) - 06 07 67 96 63

Denis LALANNE (vice-président) - 06 22 10 52 14

Email : alaingp64@gmail.com



BASKET ARRIGANS

Le début de saison comportait encore des contraintes (restauration, buvette, contrôle du pass sanitaire...) pour petit à petit faire place à un fonctionnement quasi normal. Voir la vie et le sport sans masque, quel plaisir ! Et quelle année enthousiasmante !

Nos équipes seniors ont porté haut les couleurs de notre club : l'équipe 1 garçons se maintient avec brio au plus haut niveau régional devant des armadas toujours plus impressionnantes. Et les équipes seniors féminines montent au niveau supérieur. Nous retiendrons en particulier la saison de l'équipe 1 qui passe au niveau R2 et qui clôture la saison en apothéose en remportant le premier titre Seniors Nouvelle Aquitaine de notre club. Félicitations à toutes et à leur coach !



Pour nos équipes jeunes, multiples qualifications en série A avec des résultats très corrects pour toutes les autres. Un grand merci à tous les bénévoles qu'ils soient coaches, arbitres, OTM ou tout simplement supporter.

Le club de Basket Arrigans félicite tout particulièrement Paul SAINT GERMAIN qui accède au niveau Championnat de France en qualité d'Arbitre Stagiaire Fédéral !

Gilles LAY, Benoît SEGAS, Benoît LUCBERNET ont reçu une lettre de Félicitations de la Fédération Française de Basket. Hugo NOVEL et Guillaume DUCASSE ont obtenu leur Brevet Fédéral Enfant après avoir suivi la formation mise en place par le comité des Landes. Christelle LABADIE a obtenu son DEFB (Diplôme d'Entraîneur Fédéral de Basket-ball).

Le samedi 30 avril, les équipes U7 et U9 ont participé à la Fête Nationale du MiniBasket organisée par le Comité des Landes de Basket à Morcenx.

Le samedi 2 juillet, la Commission Sportive Jeune BA/MCB a proposé une sortie totalement gratuite à tous les jeunes licenciés de la CTC de U7 à U18 et aux éducateurs, au parc d'attractions Walygator à Agen. (107 participants)

Le 18 décembre, 2 bus regroupant 100 personnes ont pris la direction de Mont-de-Marsan pour assister à la rencontre de Ligue Féminine Basket Landes / Charleville.

Durant chaque vacance scolaire, notre éducatrice met en place des stages sur la journée, où les enfants se forment aussi à l'Emarque et à l'arbitrage.

Depuis le mois de Septembre, le club dispose d'une nouvelle éducatrice en la personne d'Elaïa GARAT, également joueuse en senior fille. Bienvenue Elaïa !

Nous ne pouvons terminer sans revenir sur d'autres moments plus difficiles. Notre club a été durement touché par des disparitions marquantes. Nous pensons en particulier à celles d'Olivier DUCASSE, Robert LAMARQUE et plus récemment Brigitte BUCAU, notre bénévole passionnée, membre du Conseil d'Administration, OTM et fidèle.



Vie associative

CLUB DES ÂÎNÉS RURAUX "LOUS HARDITS"

Cette année 2022 a vu l'arrivée d'une nouvelle équipe au sein du club, qui a fait de son mieux pour relancer les animations, sorties et autres activités, interrompues pendant près de deux ans, Maître COVID oblige !!!

Un grand merci à tous les bénévoles et à leur dévouement, sans lesquels nous n'aurions pas pu fonctionner correctement. Souhaitons aussi la bienvenue aux nouveaux adhérents qui nous ont rejoints. N'oublions pas Joseph PEYRUQUEOU et Marie-Jeanne LABADIE qui nous ont quittés au cours de cette année et ayons une pensée pour leur famille.

La galette des rois ayant été annulée, toujours à cause du COVID, nous avons commencé 2022 avec notre Assemblée Générale le 17 mars, suivie d'un excellent repas convivial au Lac de Luc.

Ensuite, quelques sorties sur le site archéologique de Brassempouy, au carillon de Buglose, une balade à Cambo-les-Bains avec visite de la demeure d'Edmond Rostand et déjeuner à Dancharia.

Ont suivi, un repas "asperges" à Lahaout, un repas spectacle avec notre artiste locale Jeanne-d'Arc PERRON, un super pique-nique au mois de septembre, et pour bien finir ensemble l'année 2022, le repas de Noël chez Simone à Bénesse-les-Dax.

Et nous ferons mieux l'année prochaine !

N'hésitez pas à nous rejoindre avec vos conjoints, retraités ou non. Plus nous serons nombreux, plus nous prospérerons. Nous comptons sur vous !

Bernard CHAGUE, Président



Adresse :

70 impasse de l'église
40290 ESTIBEAUX

Tél. 06 07 82 26 07
06 63 15 24 10

Mail : lhestibeaux@gmail.com



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS (U.N.C.P.E.G.)

Joseph PEYRUQUEOU nous a quittés

Notre camarade Joseph PEYRUQUEOU est décédé le 24 octobre 2022 à l'hôpital de Dax des suites d'une longue maladie, causant parmi les siens et ses amis, une douloureuse et cruelle disparition.

Joseph naquit le 7 avril 1934 à Tilh, où il vécut toute son enfance auprès de ses parents. Au mois de mars 1954, Joseph fut appelé sous les drapeaux en Tunisie où il servit durant 27 mois en Afrique du Nord, avant d'être libéré le 15 octobre 1956.

Toujours sous les drapeaux, il fut nommé caporal-chef le 1^{er} février 1957 et rayé des contrôles militaires le 25 juillet 1957. De retour à la vie civile, et après avoir pris tous ses congés militaires, Joseph épousa celle qui lui donnera deux garçons. Jacques, né en 1959 et Pascal, né en 1966.

Durant son parcours professionnel et avant d'être incorporé sous les drapeaux, Joseph ira à Paris où il sera commis dans la restauration. Après sa libération, Joseph remontera sur Paris, où il travaillera dans plusieurs grandes maisons, et notamment 23 ans dans le célèbre restaurant Lasserre, étoilé au Guide Michelin, où il occupera diverses fonctions jusqu'à y devenir chef de rang. En 1980, il intégrera le non moins prestigieux palace de la Place Vendôme, le Ritz, où il aura pour fonction, celle de directeur de la restauration et, pour responsabilité, la réception du Ritz, l'organisation de séminaires au profit de grandes entreprises, banques et autres de Paris. Une carrière exceptionnelle qui lui vaudra la reconnaissance de ceux qui l'ont connu.



Après cette fabuleuse carrière, Joseph reviendra dans les Landes qui l'ont vu naître pour y prendre une retraite bien méritée en 1992.

Au cours de cette carrière d'exception, son épouse l'aura suivi en partageant son aventure jusqu'à leur retraite à Estibeaux, où, hélas, elle décèdera le 24 avril 2015. Leur second fils, Pascal restera auprès d'eux jusqu'à la fin.

Les anciens combattants, sa famille et ses amis, ont accompagné Joseph jusqu'à sa dernière demeure, au cimetière communal d'Estibeaux, où il repose auprès de sa chère épouse.

Joseph PEYRUQUEOU était détenteur de la médaille commémorative d'AFN, qu'il obtint le 12 octobre 1956.

Le Président de l'Amicale des Anciens combattant, Guy Lesca, ainsi que tous ses amis de l'amicale, adressent leurs condoléances attristées aux membres de sa famille.

Le Vice-président délégué pour Estibeaux : Guy LESCA

Le trésorier, porte-drapeaux de l'UNC d'Estibeaux : Philippe CROGUENOC

L'auteur du texte, membre de l'UNC d'Estibeaux : Guy VIGNEAU



Annuaire

PROFESSIONNELS DE SANTÉ à proximité de chez vous

15 professions médicales et para-médicales réunies
dans un lieu unique, situé à 5 minutes d'Estibeaux :

CENTRE DE SANTÉ DES ARRIGANS
174 route de Dax - 40290 Habas

Malade un jour férié, un dimanche ?

**PERMANENCE DES SOINS
DES LANDES**

05 58 44 11 11

L'ATELIER DE L'OPTICIENNE

Tél. 05 24 26 34 36

Horaires d'ouverture :

le lundi : 15h - 19h
du mardi au vendredi :
9h - 13h / 15h - 19h
le samedi : 9h - 13h

PHARMACIE DES ARRIGANS

Tél. 05 58 98 00 07

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi :
8h30 - 12h30 / 14h - 19h30
le samedi : 8h30 - 12h30 / 14h - 18h

TAXIS AMBULANCES

ANG AMBULANCES (Pouillon)

Tél. 05 58 98 20 74

LES ARRIGANS (Pomarez)

Tél. 05 58 89 86 70

***Inscription préalable et modalités
du service au 05 58 98 22 98
(Communauté de communes)***

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Secrétariat médical - Tél. 05 58 98 89 90

Dr. Nelly LANSON GRELIER - Tél. 05 58 98 89 94

Dr. Emmanuel PAUGAM - Tél. 05 58 98 00 49

Dr. Bruno DAUBIGNY - Tél. 05 58 98 80 60

CABINET INFIRMIER

Tél. 05 58 98 03 19

Portable : 06 07 29 72 44

CHIRURGIENS DENTISTES

Dr. Paul DAGÈS
(Centre de Santé des Arrigans)
Tél. 05 24 26 34 38

Dr. Julie BAUBION BROYE
104 place de l'Eglise - 40290 Habas
Tél. 05 58 98 00 61

NUTRITIONNISTE/DIÉTÉTICIENNE

Léana GROSHENS
Tél. 07 64 72 35 54

KINÉSITHÉRAPEUTES

Isabelle BATTY
Eléonore FLEURY
Anne-Cécile CHEVALET
Tél. 05 58 98 04 95

PODOLOGUES / PÉDICURES

Thomas DURAND
Estelle COTTON
Tél. 05 24 26 34 34

SAGE-FEMME

Laurie GASSIER
Amandine CONSTANTIN
Tél. 06 08 13 35 83

ORTHOPHONISTE

Noémie MARRO
Tél. 05 24 26 34 35

OSTHÉOPATHE

Maxim GIOS
Tél. 06 83 88 37 46

PSYCHOLOGUE

Olivier MORISSET
Tél. 06 76 32 28 97

PSYCHOMOTRICIENNE

Mathilde HILLOTTE
Tél. 06 31 43 80 38

SOPHROLOGUE

Fabien GELEY
Tél. 06 76 99 64 11

HYPNOTHÉRAPEUTE

Emilie LAGRANGE
Tél. 07 69 22 69 94

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

GUICHEBAROU Aurore
Impasse du Broussé
Tél. 06 08 51 45 68
Mail : auroreguichebarou@outlook.fr

LABARRIÈRE Caroline
19 Impasse Bellevue
Tél. 06 78 52 19 48
Tél. 05 58 55 50 75

AIDE À DOMICILE

A.D.M.R.
29, place de la Mairie
Tél. : 05 58 98 39 08
Mail : pouillon@fed40.admr.org

ARTISANS ET COMMERÇANTS

CAMUS Gilles
Négoce de céréales
277 route d'Orthez
Tél. 05 58 98 05 91

CAZAUX Jean-François
Entreprise de peinture
215 chemin du Rachou
Tél. 05 58 98 80 16

CRABOS FRÈRES
Négoce de céréales - Transports
300 route de Habas
Tél. 05 58 98 01 24

FUSTIER Gérôme
Peinture & second oeuvre
Tél. 06 84 92 04 49
Mail : gerome.fustier@gmail.com

GUILLEVIC Hervé - Froid, climatisation
LANDES FROID EQUIPEMENT
43 route de Bourdèou - Tél. 05 58 98 04 32
Mail : landesfroidequipement@orange.fr

LARTIGAU Yannick
Bois de chauffage (achat/coupe/vente)
32530 route de Habas
Tél. 06 33 70 94 58

LEHÉRICY Thomas
Menuiseries - Cuisines
Tél. 06 87 25 51 08
Mail : thomas.lehericy40@orange.fr

LE BOUDOIR DE MAYA
Coiffure à domicile
Tél. 06 20 71 46 12

LJ COUTURE
Couture, retouches et création
91 route de Larriou
Tél. 06 72 32 51 90

MASSY Christian
Travaux agricoles
656 chemin du Louetz
Tél. 05 58 98 00 12

MEILHAN PAYSAGE
Travaux paysagers, élagage, clôture...
Tél. 06 77 79 79 54
Mail : meilhanpaysage@gmail.com

PEYROUX Anne
Maraîchage
"Lagelouze" - 236 impasse Béhus
Tél. 07 81 50 41 54

RAOUL Freddy
Isolation, menuiserie
61 route des Pyrénées
Tél. 06 61 42 17 14

RIBEIRO Michel
Maçonnerie
120 route de Lagelouze
Tél. 05 58 91 36 19

SCRIVE Antoine - Pépinière
15 chemin de Higas
Tél. 05 58 98 01 86
Site web : www.pepinierescrive.com

SIBERCHICOT Denis
Plomberie
110 chemin de Labarthe
Tél. 05 58 98 09 65

TUQUOY Sylvain
Maçonnerie
783 route de Dax
Tél. 06 70 03 47 73

COMMERCE AMBULANTS / LIVRAISONS / À EMPORTER

BIGNALET (Habas)
Boucherie, Charcuterie
Tél. 05 58 98 00 05
Tournée le jeudi

CHORON Laurent (Estibeaux)
Pizzas à emporter
Tél. 07 60 84 60 97
Devant la salle des sports, le mercredi soir

CLAVÉ OCÉAN (Amou)
Poissonnerie
Tél. 05 58 89 23 54
Tournée le mercredi

DEFESCHE Sébastien (Pouillon)
Boulangerie "Le Pétrin d'Antan"
Tél. 05 58 98 39 87
Distributeur de pain place Dany Bérot

LATASTE Karine (St Pandelon)
Epicerie "A la bonne heure"
Tél. 06 83 95 05 25
Tournée le mardi

LE PANIER FRAIS (Mimbaste)
Fruits et légumes bio
www.le-panier-frais.com
Livraison à domicile, le mardi 17h/21h

PIZZA ENTRE AMIS (Habas)
www.pizzaentreamis.wixsite.com
Tél. 06 68 16 17 29
Livraison à domicile

NUMÉROS D'URGENCE

POMPIERS..... 18
POLICE..... 17
S.A.M.U..... 15
ENFANCE EN DANGER..... 119

**CENTRE ANTIPOISON
DE BORDEAUX**

05 56 96 40 80

GENDARMERIE DE POUILLON

05 58 98 35 85

GENDARMERIE DE PEYREHORADE

05 58 73 74 90

Tarif des locations

TARIFS DES LOCATIONS

Nouveaux tarifs, applicables au 1^{er} janvier 2023

SALLE LAHAOUT

Personne de la commune,
pour une réunion à but non lucratif,
avec cuisine et chaises.....110 €

Personne hors commune,
pour une réunion à but non lucratif,
sans cuisine150 €

Personne hors commune,
pour une réunion à but non lucratif,
avec cuisine et chaises.....300 €

Association adhérente à l'association Lahaout.... gratuit

Association communale
non adhérente à l'association Lahaout,
pour une manifestation à but non lucratif,
avec cuisine et chaises.....110 €

Association communale et hors commune,
pour une manifestation à but non lucratif,
sans cuisine gratuit

Association hors commune,
pour une manifestation à but non lucratif,
avec cuisine et chaises..... 200 €

Chauffage : 1 jeton = 1 heure de chauffage..... 3 €



Pratique et facile...
Réservez la salle Lahaout
sur le site internet
de la commune
www.estibeaux.fr



Salle Lahaout (extérieur)



Salle Lahaout (intérieur)

Pour toute location de salle,
un chèque de caution d'un montant de 200 €
ainsi qu'une attestation d'assurance
seront demandés à la réservation.

SALLE POLYVALENTE

Consulter la Mairie

VAISSELLE

Personne de la commune..... gratuit

La vaisselle cassée devra être remplacée.

CHAISES

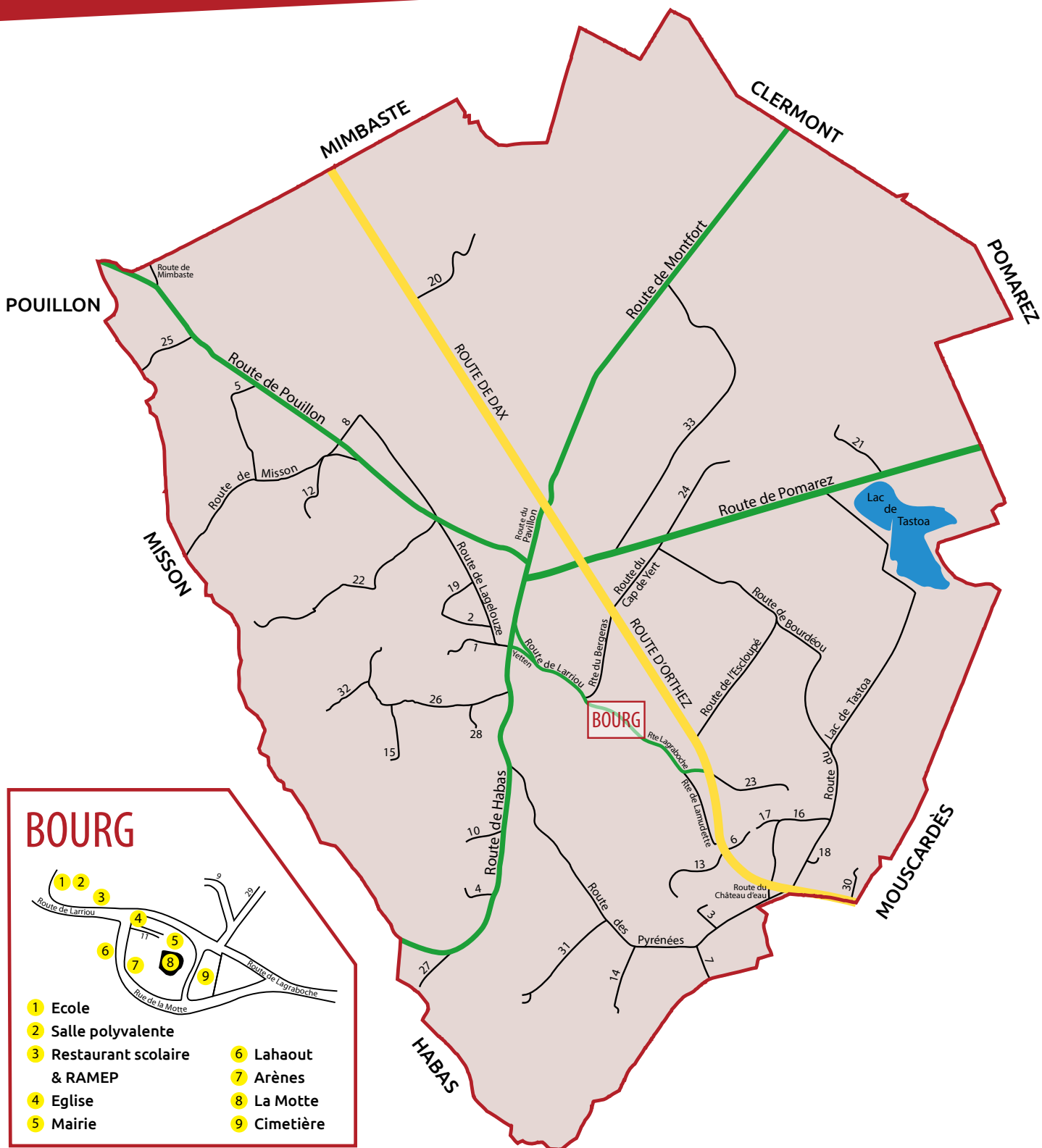
Prêt pour utilisation dans les locaux
communaux uniquement gratuit

Toute chaise cassée devra être remboursée (20 € pièce).



Salle polyvalente

Plan de la commune



LISTE DES CHEMINS ET IMPASSES

- | | | | | | |
|----------|--------------------------|----------|-------------------------|----------|-------------------------|
| 1 | Bastalamont (Impasse) | 12 | Hayet (Impasse du) | 23 | Luc (Impasse du) |
| 2 | Behus (Impasse de) | 13 | Higas (Chemin de) | 24 | Mages (Impasse de) |
| 3 | Bellevue (Impasse) | 14 | Hourcq (Impasse du) | 25 | Marlat (Chemin du) |
| 4 | Beyrie (Impasse de) | 15 | Imbernât (Impasse d') | 26 | Montpellier (Chemin de) |
| 5 | Bonnehoun (Chemin de) | 16 | Labarthe (Chemin de) | 27 | Moulin (Impasse du) |
| 6 | Broussé (Impasse du) | 17 | Labarthe (Impasse de) | 28 | Peyroux (Impasse du) |
| 7 | Cabannes (Chemin de) | 18 | Lacoste (Impasse de) | 29 | Pin (Impasse du) |
| 8 | Castillon (Chemin du) | 19 | Lagelouze (Impasse de) | 30 | Quehut (Impasse du) |
| 9 | Chalosse (Impasse de la) | 20 | Las Puntès (Chemin de) | 31 | Rachou (Chemin du) |
| 10 | Chapelat (Impasse du) | 21 | Latéoulère (Impasse de) | 32 | Rostaing (Impasse de) |
| 11 | Eglise (Impasse de l') | 22 | Louetz (Chemin du) | 33 | Sin (Chemin du) |



Démarches administratives,
informations pratiques, actualités
et plus encore sur www.estibeaux.fr
et sur l'application mobile **Intramuros**

La Mairie vous accueille...



Horaires d'ouverture :

lundi, mardi, jeudi : 9h - 12h
vendredi : 9h - 15h30
1^{er} samedi du mois : 9h - 12h

Permanence de Monsieur le Maire :

Sur rendez-vous

Coordonnées :

Tél. : 05 58 98 01 75
Mail : mairie@estibeaux.fr